

DOSSIER HANDI-AIDE*

(ADAPTATION DU HANDITEST*)
POUR ESTIMER VOTRE NIVEAU DE BESOIN
A SE FAIRE ASSISTER PAR UNE PERSONNE
DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS

1) Nom :

2) Prénom :

3) Sexe :

4) Age :

5) Adresse :

6) Profession :

7) Situation familiale :

8) Nombre d'enfants vivant chez vous :

9) Date de remplissage de vos grilles :

10) La personne qui vous a aidé(e) à les remplir :

FAIT A :

LE :

SIGNATURE DE LA PERSONNE AYANT REMPLI LE GUIDE :

DOCUMENTS COMPRIS DANS VOTRE DOSSIER HANDI-AIDE POUR VOUS :

- 1) Guide de remplissage HANDI-AIDE
- 2) Tableau d'évaluation de vos besoins à remplir
- 3) Quatre Guides d'évaluation (jaune clair, jaune, gris clair, gris) à remplir
- 4) Deux horloges (horloge « jour » et horloge « nuit ») à remplir

POUR L'EXPERT :

- 5) Guide HANDI-AIDE (ne le remplissez pas !) et son guide de remplissage

**N'OUBLIEZ PAS DE REMETTRE TOUT VOTRE DOSSIER HANDI-AIDE
A L'EXPERT LE JOUR DE L'EXPERTISE**

Le guide HANDI-AIDE peut être reproduit librement mais ne doit pas être modifié sans la permission de Dimitri PHILOPOULOS, 18 rue Vignon – 75009 PARIS

HANDI-AIDE

VOTRE GUIDE DE REMPLISSAGE

Remplir HANDI-AIDE, c'est simple. **Néanmoins, si vous ne pouvez le faire seul(e), n'hésitez pas à demander de l'aide à un membre de votre famille, à un ami, à une association ou à un conseil compétent.** Suivez ces 4 étapes :

ETAPE 1 : Tout d'abord, remplir le tableau avec le temps pendant lequel vous êtes aidé(e), de quelque manière que ce soit, par quelqu'un pour accomplir un geste ou une activité **pendant une période de 24 heures (le jour et la nuit)**. Vous pouvez mesurer le temps nécessaire en minutes et secondes ou seulement en minutes après avoir arrondi à la minute près. Par exemple, si vous êtes aidé(e) à raison de 15 minutes 29 secondes pour manger et boire entre 7 heures et 8 heures du matin, vous y marquez :

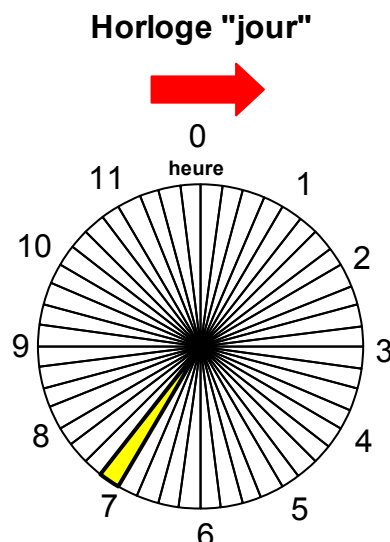
ACTIVITE	DEBUT	FIN	DUREE	MON AIDE EST : TOTALE (T) ; PARTIELLE (P) ; INCITATION (I) ; SURVEILLANCE (S) ; PRESENCE DE TRANSITION (PT)
Petit déjeuner	7 heures 00 min.	7 heures 15 min.	15 min.	T

ETAPE 2 : Avec l'aide de ce tableau, **que vous avez déjà rempli pendant 24 heures**, transcrire toutes vos données dans l'un des quatre guides HANDI-AIDE selon la nature de l'activité et l'heure à laquelle l'acte a été accompli. N'oubliez pas d'arrondir les secondes à la minute près. En utilisant le même exemple : vous utiliserez le guide jaune clair libellé « Matin » et vous mettrez le chiffre « 15 » dans la case y correspondante comme ceci :

ITEMS	6h-7h			7h-8h		
Manger et boire				15		



ETAPE 3 : Indiquez, pour cette période des 24 heures, au moyen de la couleur de votre choix, les plages horaires pendant lesquelles votre aide intervient dans les horloges « jour » et « nuit ». En utilisant toujours le même exemple, vous indiquerez ces 15 minutes ainsi :



VOUS AVEZ TERMINE !

N'OUBLIEZ PAS : Le sens des sigles du tableau (ETAPE n° 1) :

- **AIDE TOTALE (T)** : vous ne pouvez effectuer seul(e) cet acte ou geste ;
- **AIDE PARTIELLE (P)** : vous avez besoin d'une aide partielle pour effectuer cet acte ou ce geste ;
- **AIDE D'INCITATION (I)** : vous ne pouvez effectuer cet acte ou ce geste sans la motivation, la stimulation ou l'incitation d'une aide ;
- **AIDE DE SURVEILLANCE (S)** : vous avez besoin d'une aide de surveillance en cas d'une situation gênante ou urgente ;
- **AIDE D'UNE PRESENCE DE TRANSITION (PT)** : La présence de votre aide est nécessaire car il ne serait pas raisonnable, compte tenu d'une durée de temps limitée, de lui demander de s'absenter et de revenir plus tard.

N'OUBLIEZ PAS : D'inclure, dans chacune de ces trois étapes, tout acte ou tout geste pour lequel vous êtes aidé(e) de quelque manière que ce soit. **Soyez rigoureux !**
Si vous avez un peu de difficulté pour trouver « l'item » dans la grille HANDI-AIDE qui correspond à vos actes de la vie, sachez que cela pourrait arriver. Voici un petit guide pour vous aider à choisir entre les « items » (n'hésitez pas non plus de jeter un « coup d'œil » sur le guide remplissage de l'expert pour plus de détails !) :

- « **Manger et boire** » : C'est tous les gestes de l'alimentation : si vous avez besoin de l'aide de quelqu'un pour verser à boire, couper la viande, rompre le pain, saler, poivrer, saisir les aliments et les introduire dans la bouche ... cela devrait figurer ici !
- « **Aller aux toilettes** » : C'est tous les gestes d'élimination des urines et des selles : défaire ses vêtements, s'installer sur un siège WC, s'en relever, s'essuyer, se sonder ...
- « **Faire sa toilette** » : C'est tous les actes de la toilette. Se laver, se coiffer, se laver les dents, couper les ongles, se maquiller, se raser ...
- « **Faire ses soins médicaux** » : il s'agit de toute aide – strictement non médicale – nécessaire pour vous permettre de recevoir des soins médicaux ou paramédicaux par exemple se déplacer, chez le médecin, chez le kinésithérapeute, chez l'infirmière ou prendre ses médicaments voire mettre en place ses appareillages. Par exemple, l'aide non médicale pour vous permettre d'entrer dans l'hôpital ou dans un cabinet médical, de donner des informations nécessaires aux soignants.
- « **S'habiller et se déshabiller** » : C'est tous les actes qui y sont nécessaires tels que mettre une chemise, un pantalon, les chaussures ...
- « **Passer de/à position couchée à/de position assise** » : Par exemple, c'est le transfert de votre lit à un fauteuil roulant si vous avez besoin d'une aide même partielle. C'est également le transfert en sens inverse. Il correspond aussi à tout transfert similaire.
- « **Passer de position assise à position assise** » : Par exemple, c'est le transfert de votre fauteuil roulant à un siège d'une voiture ou à un siège WC si vous êtes y aidé(e) par quelqu'un. Il s'agit bien entendu du transfert dans le sens inverse !
- « **Modifier sa position couchée ou assise** » : Vous avez peut-être besoin de quelqu'un pour vous aider à bouger dans votre lit ou dans votre fauteuil. C'est ici où vous devez l'indiquer.
- « **Passer de/à position assise à/de position debout** » : Si vous avez besoin de quelqu'un pour vous aider à se lever d'un siège ou d'un fauteuil pour se mettre debout, vous devez l'indiquer ici ! Bien entendu, il s'agit du mouvement dans le sens inverse.
- « **Se maintenir en position debout** » : C'est la catégorie, si vous avez besoin de quelqu'un pour rester en position debout pour assurer votre équilibre ou votre sécurité.

- « **Manipuler ses aides techniques** » : Démonter votre fauteuil roulant après votre transfert dans une voiture et le remonter après votre sortie ; il en est de même en sens inverse. Gonfler les pneus d'un fauteuil roulant. Manipuler un contrôle d'environnement ou autre aide technique. Les hypothèses sont multiples.
- « **Se déplacer à l'intérieur du logement** » : C'est la catégorie qui correspond à toute aide nécessaire pour pouvoir gagner toutes les parties de votre logement.
- « **Sortir et entrer dans son logement** » : Peut-être avez-vous besoin de quelqu'un pour franchir un obstacle entre votre logement et la rue. Cela devrait figurer ici.
- « **Se déplacer à l'extérieur du logement** » : Pour aller faire les courses, aller travailler, aller chez le médecin. L'aide peut être nécessaire pour conduire le véhicule qui vous transporte, pour franchir un trottoir trop haut à monter avec votre fauteuil roulant ou pour ouvrir la porte au bureau de poste ou à votre banque ...
- « **Faire ses activités domestiques** » : L'aide au ménage, l'aide pour faire la vaisselle, l'aide pour le repassage ou l'aide pour faire la cuisine. Les hypothèses sont nombreuses.
- « **Faire ses courses** » : Toute aide nécessaire pour acheter, porter et charger vos courses.
- « **Gérer son budget et ses activités administratives** » : L'aide nécessaire pour s'occuper de vos factures ou de votre courrier celle pour remplir vos déclarations d'impôts. Chaque personne a des contraintes variables.
- « **Exercer une profession ou faire ses études** » : Si vous ne peut plus travailler ou faire des études, effectivement cette catégorie est sans objet. Dans l'hypothèse contraire, une aide peut être nécessaire.
- « **S'occuper de sa famille ou de ses amis** » : Il s'agit de l'aide nécessaire pour chercher vos enfants à l'école ou faire une démarche pour votre époux. Les hypothèses sont multiples en fonction de votre mode de vie.
- « **Avoir des relations avec sa famille ou ses amis** » : L'aide qui vous est nécessaire par exemple de sortir avec votre famille ou déjeuner etc. avec eux devrait y figurer.
- « **Pratiquer ses loisirs** » : C'est l'aide nécessaire pour pratiquer vos loisirs tels que sorties, activités ludiques, cinéma, sports etc.
- « **Gérer une situation gênante ou urgente** » : Il s'agit de l'aide nécessaire pour tous les problèmes les plus variables de la vie qui peuvent vous arriver de jour comme de nuit. Ramassez un objet tombé au sol, agir en cas d'urgence (incendie, urgence médicale), augmenter ou baisser le chauffage, rester propre des urines et des selles au lit, se moucher, se gratter, se relever du sol en cas de chute, prendre en charge des phénomènes douloureux, chasser une guêpe de votre chambre en été ...

A noter : Vous pouvez faire des photocopies du HANDI-AIDE pour le remplir pendant différents jours de la semaine et le week-end pour noter les variations. Ceci est particulièrement important pour la période de la nuit quand vos besoins d'aide peuvent être très variables notamment pour le dernier item (« gérer une situation gênante ou urgente »).

GUIDE HANDI-AIDE* (Adaptation du HANDITEST*) ITEMS	MATIN (6h à 12h) : Attention : vous devez indiquer le nombre de minutes nécessaire pour accomplir l'activité (« l'item ») dans la case correspondante <u>uniquement</u> si vous êtes aidé(e), totalement ou partiellement, voire substitué(é) ou même motivé(e), par quelqu'un pour son accomplissement.						TOTAUX	VOS NOTES
	6h – 7h	7h – 8h	8h – 9h	9h – 10h	10h – 11h	11h – 12h		
Manger et boire								
Aller aux toilettes								
Faire sa toilette								
Faire ses soins médicaux								
S'habiller et se déshabiller								
Passer de/à position couchée à/de position assise								
Passer de position assise à position assise								
Modifier sa position couchée ou assise								
Passer de/à position assise à/de position debout								
Se maintenir en position debout								
Manipuler ses aides techniques								
Se déplacer à l'intérieur du logement								
Sortir et entrer dans son logement								
Se déplacer à l'extérieur du logement								
Faire ses activités domestiques								
Faire ses courses								
Gérer son budget et ses activités administratives								
Exercer une profession ou faire ses études								
S'occuper de sa famille ou de ses amis								
Avoir des relations avec sa famille ou ses amis								
Pratiquer ses loisirs								
Gérer une situation gênante ou urgente								
TOTAL GENERAL								

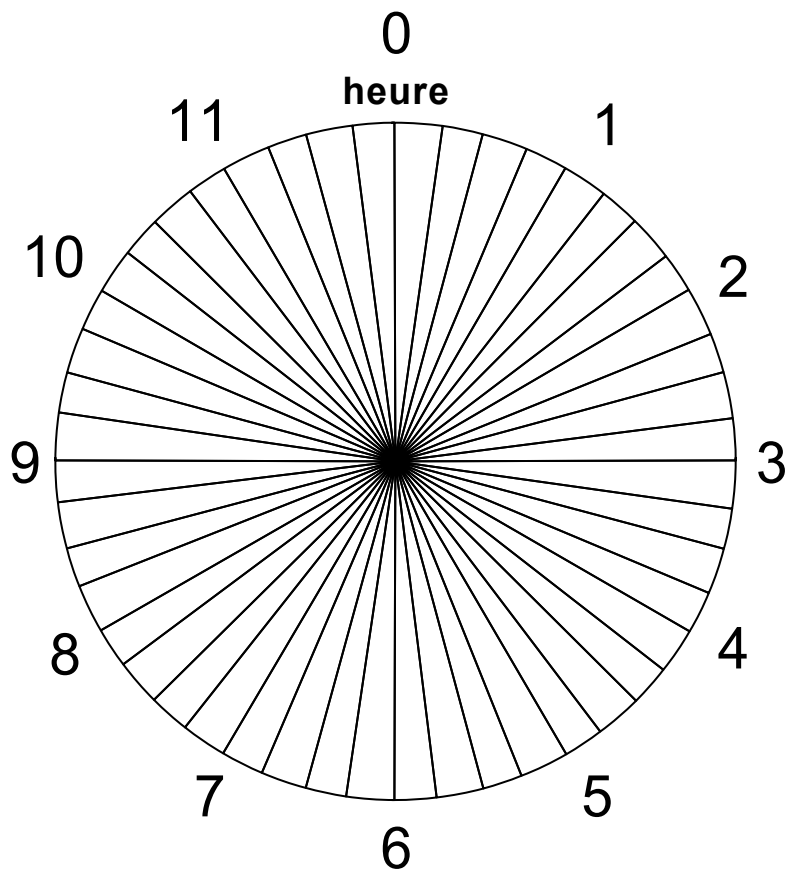
GUIDE HANDI-AIDE* (Adaptation du HANDITEST*) ITEMS	APRES-MIDI (12h à 18h) Attention : vous devez indiquer le nombre de minutes nécessaire pour accomplir l'activité (« l'item ») dans la case correspondante <u>uniquement</u> si vous êtes aidé(e), totalement ou partiellement, voire substitué(é) ou même motivé(e), par quelqu'un pour son accomplissement.														TOTAUX	VOS NOTES		
	12h – 13h	13h – 14h	14h –15h	15h – 16h	16h – 17h	17h – 18h												
Manger et boire																		
Aller aux toilettes																		
Faire sa toilette																		
Faire ses soins médicaux																		
S'habiller et se déshabiller																		
Passer de/à position couchée à/de position assise																		
Passer de position assise à position assise																		
Modifier sa position couchée ou assise																		
Passer de/à position assise à/de position debout																		
Se maintenir en position debout																		
Manipuler ses aides techniques																		
Se déplacer à l'intérieur du logement																		
Sortir et entrer dans son logement																		
Se déplacer à l'extérieur du logement																		
Faire ses activités domestiques																		
Faire ses courses																		
Gérer son budget et ses activités administratives																		
Exercer une profession ou faire ses études																		
S'occuper de sa famille ou de ses amis																		
Avoir des relations avec sa famille ou ses amis																		
Pratiquer ses loisirs																		
Gérer une situation gênante ou urgente																		
TOTAL GENERAL																		

GUIDE HANDI-AIDE* (Adaptation du HANDITEST*) ITEMS	SOIREE (18h à 0h) Attention : vous devez indiquer le nombre de minutes nécessaire pour accomplir l'activité (« l'item ») dans la case correspondante <u>uniquement</u> si vous êtes aidé(e), totalement ou partiellement, voire substitué(é) ou même motivé(e), par quelqu'un pour son accomplissement.														TOTAUX	VOS NOTES		
	18h – 19h	19h – 20h	20h – 21h	21h – 22h	22h – 23h	23h – 0h												
Manger et boire																		
Aller aux toilettes																		
Faire sa toilette																		
Faire ses soins médicaux																		
S'habiller et se déshabiller																		
Passer de/à position couchée à/de position assise																		
Passer de position assise à position assise																		
Modifier sa position couchée ou assise																		
Passer de/à position assise à/de position debout																		
Se maintenir en position debout																		
Manipuler ses aides techniques																		
Se déplacer à l'intérieur du logement																		
Sortir et entrer dans son logement																		
Se déplacer à l'extérieur du logement																		
Faire ses activités domestiques																		
Faire ses courses																		
Gérer son budget et ses activités administratives																		
Exercer une profession ou faire ses études																		
S'occuper de sa famille ou de ses amis																		
Avoir des relations avec sa famille ou ses amis																		
Pratiquer ses loisirs																		
Gérer une situation gênante ou urgente																		
TOTAL GENERAL																		

GUIDE HANDI-AIDE* (Adaptation du HANDITEST*) ITEMS	NUIT (0h à 6h) <i>Attention : vous devez indiquer le nombre de minutes nécessaire pour accomplir l'activité (« l'item ») dans la case correspondante <u>uniquement</u> si vous êtes aidé(e), totalement ou partiellement, voire substitué(é) ou même motivé(e), par quelqu'un pour son accomplissement.</i>						TOTAUX	VOS NOTES
	0h – 1h	1h – 2h	2h – 3h	3h – 4h	4h – 5h	5h – 6h		
Manger et boire								
Aller aux toilettes								
Faire sa toilette								
Faire ses soins médicaux								
S'habiller et se déshabiller								
Passer de/à position couchée à/de position assise								
Passer de position assise à position assise								
Modifier sa position couchée ou assise								
Passer de/à position assise à/de position debout								
Se maintenir en position debout								
Manipuler ses aides techniques								
Se déplacer à l'intérieur du logement								
Sortir et entrer dans son logement								
Se déplacer à l'extérieur du logement								
Faire ses activités domestiques								
Faire ses courses								
Gérer son budget et ses activités administratives								
Exercer une profession ou faire ses études								
S'occuper de sa famille ou de ses amis								
Avoir des relations avec sa famille ou ses amis								
Pratiquer ses loisirs								
Gérer une situation gênante ou urgente								
TOTAL GENERAL								

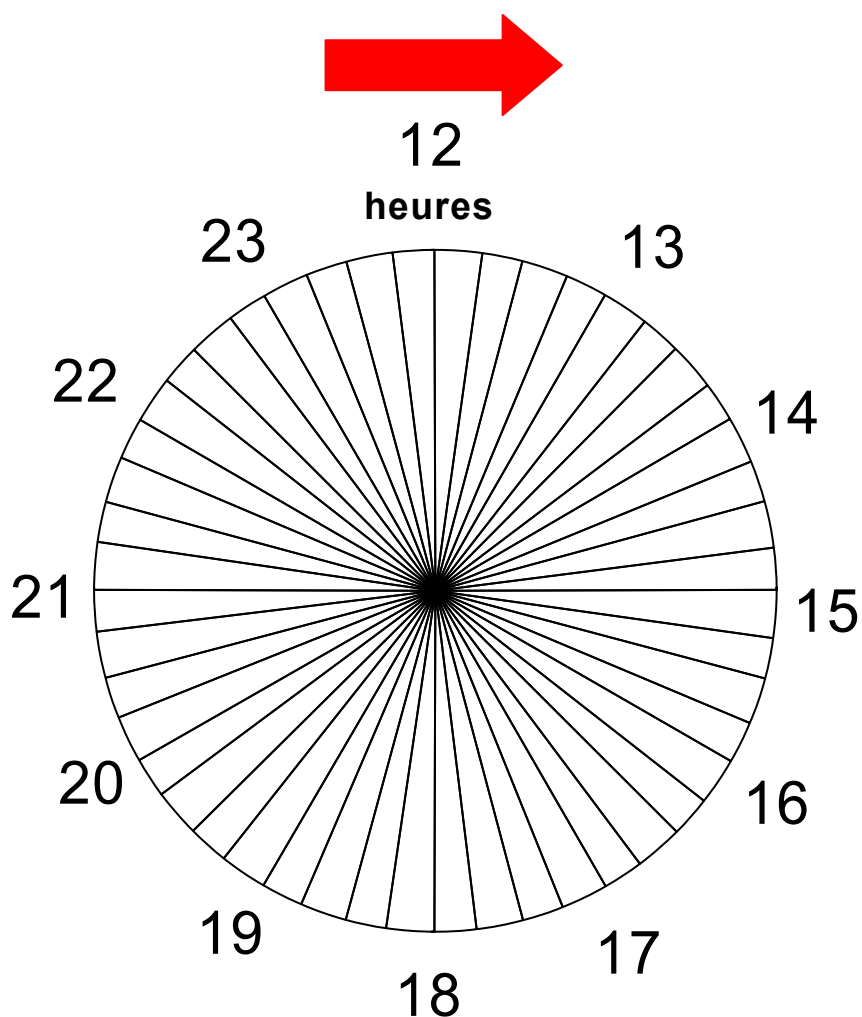
ETAPE 3 : Remplissez (avec un feutre par exemple en suivant les couleurs des guides « matin », « après-midi », « soirée » et « nuit »)
les heures dans l'horloge qui correspondent
aux moments de vos besoins d'aide

Horloge "jour"



ETAPE 3 : Remplissez (avec un feutre par exemple en suivant les couleurs des guides « matin », « après-midi », « soirée » et « nuit ») les heures dans l'horloge qui correspondent aux moments de vos besoins d'aide

Horloge "nuit"



NOM :

Prénom :

TOTAL GENERAL D'AIDE HUMAINE SELON LUI (ELLE)	Minutes matin	Minutes Après-midi	Minutes soirée	Minutes nuit	Minutes TOTAL
--	------------------	-----------------------	-------------------	-----------------	-------------------------

GUIDE HANDI-AIDE POUR L'EXPERT

(A COMPLETER AVEC LE GUIDE « EXPERT » DE REMPLISSAGE HANDI-AIDE)

Score : échelle de sévérité pour les capacités et situations de la vie visées

- **0 : pas de difficulté**
- **1 : gêne ou inconfort sans limitation objectivable**
- **2 : handicap compensé par une aide technique**
- **3 : handicap nécessitant le recours à une aide humaine partielle**
- **4 : handicap total avec impossibilité nécessitant le recours à une aide humaine totale**

HANDI-AIDE* (Adaptation du HANDITEST*) ITEMS	Sévérité				
	0	1	2	3	4
Manger et boire					
Aller aux toilettes					
Faire sa toilette					
Faire ses soins médicaux					
S'habiller et se déshabiller					
Passer de/à position couchée à/de position assise					
Passer de position assise à position assise					
Modifier sa position couchée ou assise					
Passer de/à position assise à/de position debout					
Se maintenir en position debout					
Manipuler ses aides techniques					
Se déplacer à l'intérieur du logement					
Sortir et entrer dans son logement					
Se déplacer à l'extérieur du logement					
Faire ses activités domestiques					
Faire ses courses					
Gérer son budget et ses activités administratives					
Exercer une profession ou faire ses études					
S'occuper de sa famille ou de ses amis					
Avoir des relations avec sa famille ou ses amis					
Pratiquer ses loisirs					
Gérer une situation gênante ou urgente					

NOM :

Prénom :

GUIDE HANDI-AIDE POUR L'EXPERT

(A COMPLETER AVEC LE GUIDE « EXPERT » DE REMPLISSAGE HANDI-AIDE)

Score : échelle de sévérité pour la subjectivité

- **0 : pas de modifications de la subjectivité**
- **1 : retentissement subjectif minime**
- **2 : retentissement subjectif moyen**
- **3 : retentissement subjectif important**
- **4 : retentissement subjectif très important**

	Commentaires de l'expert ET de la personne évaluée	0	1	2	3	4
Pour la période de nuit, point de vue sur les circonstances de la survenue de son état de personne en situation de handicap						
Pour la période de nuit, point de vue sur les modifications de son corps (se sent-elle différente ?)						
Pour la période de nuit, point de vue sur l'état actuel de ses capacités fonctionnelles (se sent- elle diminuée ?)						
Pour la période de nuit, point de vue sur les situations de handicap rencontrées (sentiment d'exclusion ?)						
Pour la période de nuit, point de vue sur les possibilités d'évolution, de réadaptation						
Pour la période de nuit, souffrance : D'origine organique D'origine psychique						
Pour la période de nuit, point de vue sur le niveau d'aide qu'elle a évalué chez elle avec le guide HANDI-AIDE						

GUIDE DE REMPLISSAGE DE L'OUTIL HANDI-AIDE POUR L'EXPERT (Adaptation du Guide de remplissage pour le HANDITEST*)

LES SITUATIONS ET HABITUDES DE VIE (HANDICAPS)

Il s'agit d'apprécier, à proprement parler, les situations de handicap c'est-à-dire le degré de difficulté ou l'impossibilité pour une personne de faire face à une situation donnée.

Nous utilisons la notion de dépendance pour apprécier la sévérité avec une échelle de 0 à 4. C'est au prix de cette dépendance que la personne ne sera plus handicapée (ou moins handicapée) par une situation donnée et retrouvera de l'autonomie.

C'est ainsi qu'une personne qui a une atteinte bilatérale de la préhension pourra téléphoner avec un téléphone « mains libres » (la micro-situation de téléphoner pouvant se retrouver, par exemple, dans les items situationnels de « gérer son budget ou ses activités administratives » ou celui de « avoir des relations avec sa famille ou ses amis » en fonction de l'objet de l'appel). Il en est de même du sourd qui pourra utiliser le téléphone à condition de disposer d'un écran.

On voit donc clairement que c'est la dépendance qui permet l'autonomie en supprimant le handicap ou en le réduisant à un seuil tolérable compte tenu des capacités restantes.

Il peut paraître discutable de mesurer le handicap à partir de la dépendance qui le réduit. Mais, d'une part, il nous semble est apparu que c'est la meilleure façon de quantifier et de traduire en prestations les situations handicapantes rencontrées par les personnes ayant des capacités réduites. D'autre part, l'objet de l'outil HANDI-AIDE étant de déboucher à une estimation en situation de vie de la dépendance en termes d'apport humain, cette quantification trouve sa justification.

Il est important de remarquer que certains items macro-situationnels auraient pu être séparés en deux ou plusieurs de ses items micro-situationnels constitutifs pour des raisons fonctionnelles ou autres. Par exemple, l'item « passer de/à la position couchée à/de la position assise » aurait pu être séparé en trois voire quatre micro-situations à savoir celle de pouvoir se redresser en position assise, celle de se translater d'un support à un autre et celles de les réaliser en sens inverse. En effet, ces deux micro-situations impliquent des notions fonctionnelles différentes comme cela a été soulevé dans le guide de remplissage du HANDITEST du service de médecine physique et de réadaptation du CHU HENRI-MONDOR (CRETEIL), lequel a servi de l'outil de base pour l'élaboration du HANDI-AIDE. Il en est de même de l'item « gérer son budget et ses activités administratives » qui aurait pu être séparé en plusieurs micro-situations telles que téléphoner, écrire etc., comme cela était le cas dans le HANDITEST. Toutefois, différentes raisons ont milité contre un tel choix. D'une part, la multiplication des micro-situations aurait rendu plus difficile le remplissage pour le blessé. En effet, il n'a pas été question de modifier la simplicité du HANDI-AIDE. D'autre part, l'expert appréciera concrètement l'impact en volume horaire des différentes micro-situations au sein d'un item macro-situationnel par une confrontation de ses données et celles de la victime au moyen de l'outil HANDI-AIDE.

Enfin, à cet égard, on remarquera qu'un choix a été opéré de distinguer les déplacements relatifs à toutes les micro-situations qui impliquent un trajet à l'extérieur du logement telles que travailler ou faire les courses. Il en est ainsi car on a voulu distinguer le déplacement de l'activité

proprement dite. On a voulu également garder la simplicité car il est plus intuitif pour le blessé, qui remplira mécaniquement les items, de distinguer les deux vu que les items sont eux-mêmes distingués à cet égard. Toutefois, l'expert est libre de suivre le guide de passation du HANDITEST (qui soulève, par exemple, à juste titre, qu'exercer un travail implique également de pouvoir se rendre au travail) et ainsi inclure le déplacement aux items relatifs au travail, courses etc.

L'ECHELLE DE DEPENDANCE ET DE SEVERITE

1. Difficultés.

Cette cotation est attribuée chaque fois que pour la situation considérée est constatée une lenteur d'exécution, une maladresse, une hésitation. On en rapprochera la notion d'inconfort qui est liée, le plus souvent à des phénomènes douloureux. C'est le cas, par exemple du lombalgique qui peut tenir assis mais au prix de sensations douloureuses.

2. Aide technique ou médicamenteuse.

Il s'agit de l'utilisation d'une canne pour la marche, d'un fauteuil roulant pour se déplacer, d'un verticalisateur pour tenir debout, d'une ceinture lombaire, d'un dispositif anti-escarre, d'une paire de lunettes ou d'un appareillage auditif ...

L'aide médicamenteuse utilisée pour une fonction peut être une somnifère pour s'endormir, un anti-comitial pour prévenir une crise. Des médicaments pour la douleur, des antidépresseurs, etc...

Des cas « limites » peuvent se présenter. Par exemple, pour « manger et boire », faut-il coter 2 chaque fois qu'il y a une prothèse dentaire ? La réponse est oui.

L'aide animale (chien pour aveugle, singe capucin) trouve sa place à ce niveau.

3. Aide humaine.

Il s'agit de toutes les interventions d'une tierce personne nécessaires pour aider à réaliser la situation ou micro-situation visé dans l'item.

Le rôle de cette personne (quel que soit son lien de parenté ou affectif et quelle que soit sa compétence) est variable. Il peut s'agir d'une simple « incitation » : la seule présence rassure et permet la réalisation de la fonction, c'est le cas de la personne âgée qui craint la chute et a besoin de sentir une présence rassurante auprès d'elle.

C'est le cas aussi de la personne inhibée qui a besoin d'une incitation verbale pour se lever (l'item « passer de/à la position couchée à/de la position assise » ou se nourrir (l'item « manger et boire »).

L'aide humaine peut être « de complément » : la personne qui aide réalise partiellement la fonction : soutenir quelqu'un qui marche (l'item « se déplacer à l'intérieur du logement » ou celui de « se déplacer à l'extérieur du logement »).

Impossibilité de réalisation : la réalisation de la situation ou la micro-situation est impossible et doit être effectuée par une aide humaine de substitution.

Dans ce cas, la personne qui aide réalise elle-même l'item situationnel : c'est le cas du conjoint qui rappelle constamment ce que la personne de troubles mnésiques doit réaliser (items situationnels variables) ou bien de la personne qui porte la personne handicapée de son fauteuil à son lit (item « passer de/à la position couchée à/de la position assise »).

ANALYSE DE CHAQUE ITEM

1) « Manger et boire » Définition : l'ensemble des gestes de l'alimentation, la personne étant installée devant un support sur lequel le couvert est mis, c'est-à-dire : verser à boire, couper la viande, rompre le pain, saler, poivrer ..., saisir les aliments et les introduire dans la bouche.

0 : Tous ces actes sont accomplis à une vitesse usuelle et selon les normes sociales admises (boire directement avec un verre tenu d'une main et non à la bouteille par exemple).

1 : Difficultés, lenteur ou nécessité d'utiliser une modalité particulière : prendre le verre avec les deux mains par exemple, ou maladresse (projections de boisson ou d'aliments...).

2 : Nécessité d'une ou plusieurs adaptations techniques : support pour le verre, verre à pied, couteau, fourchette, assiette anti-dérapante, cuillère à contre-poids, paille pour aspirer la boisson etc...

3 : Nécessité d'une aide humaine partielle : couper la viande, donner à manger ou à boire, essuyer la bouche...

4 : Aide humaine totale.

2) « Aller aux toilettes » Définition : cette situation comporte tous les gestes d'élimination des urines et / ou des matières fécales dans les lieux prévus pour cela : défaire ses vêtements, s'installer sur un siège, s'en relever, s'essuyer. La lunette dite anglaise est le plus souvent utilisée dans les installations individuelles mais nous avons constaté que dans bien des cafés parisiens persistent les toilettes dites « à la turc », particulièrement difficiles à utiliser quand on n'est pas habillé « à la turc » et que l'on doit abaisser un pantalon dans un espace réduit d'où il est parfois difficile d'éviter d'avoir les pieds mouillés lorsque l'on tire la chasse d'eau.

0 : Aucune difficulté pour l'utilisation de toilettes avec une lunette anglaise.

1 : Difficultés du fait d'une lenteur ou difficulté sans risque appréciable de chute.

2 : Utilisation de toilettes adaptées (siège surélevé, barre d'appui ...).

3 : Nécessité d'une aide humaine partielle pour un ou plusieurs des actes.

4 : Nécessité d'une aide humaine totale.

3) « Faire sa toilette » Définition : il s'agit de tous les actes de toilette : se laver le visage, se laver les dents, se coiffer, se raser, se doucher, se baigner, couper les ongles.

0 : Aucune difficulté de réalisation pour la totalité des actes.

1 : Difficultés ou lenteur pour un de ces actes.

2 : Nécessité d'une ou plusieurs adaptations (brosse à dents électrique, équipement particulier de la baignoire).

3 : Nécessité de faire intervenir une aide humaine partielle.

4 : Aide humaine totale.

4) « Faire ses soins médicaux » Définition : il s'agit de tous les actes – strictement non médicaux – nécessaires pour mettre la personne en situation de recevoir des soins médicaux ou paramédicaux par exemple se déplacer, chez le médecin, chez le kinésithérapeute, chez l'infirmière. Entrer dans l'hôpital ou dans un cabinet médical. Donner des informations nécessaires aux soignants. Prendre ses médicaments. Mettre en place ses appareillages. **Attention** : il s'agit ici strictement de l'aide non médicalisée pour mettre en situation la personne de recevoir des aides médicalisées afin d'éviter une double indemnisation.

0 : Aucune difficulté pour se mettre en situation pour recevoir des soins.

1 : Difficulté du fait d'une lenteur, difficultés, limitation, hésitation, oublis ou erreurs mineures.

2 : Recours à des adaptations (voiture automobile aménagée, véhicule spécifique aux personnes handicapées, utilisation d'un minibus adapté). Nécessité d'utiliser un stratagème pour le pas oublier ou se tromper : disposition particulière des boîtes de comprimés par exemple ou inscription sur un tableau.

3 : Aide humaine partielle, personne accompagnante.

4 : Impossibilité de se mettre en situation de recevoir des soins sans aide humaine totale.

5) « S'habiller et se déshabiller » Définition : cela comporte tous les attributs vestimentaires y compris les chaussettes et les chaussures, l'habillage et le déshabillage. Cela ne comprend pas la mise en place des appareillages.

0 : Aucune difficulté.

1 : Lenteur ou difficultés pour réaliser certaines tâches d'habillage ou de déshabillage.

2 : Utilisation d'adaptations, telles qu'un chausse-pied à manche long.

3 : Aide humaine partielle pour une ou plusieurs phases de l'habillage-déshabillage.

4 : Aide humaine totale pour tout l'habillage et le déshabillage.

6) « Passer de/à position couchée à/de position assise » Définition : elle est large et souple pour s'adapter à une estimation d'aide humaine situationnelle et éviter à la victime de distinguer une multitude de micro-situations qui n'ont souvent aucun impact sur le temps de présence de l'aide humaine. Il s'agit ainsi de deux micro-situations : celle de se redresser en position assise et celle de changer de support comme cela est le cas pour un paraplégique qui doit se translater d'une position allongée, par exemple son lit, à une position assise, par exemple sur un fauteuil roulant. *Il ne s'agit toutefois pas de la micro-situation de se mettre en position d'effectuer la translation : celle-ci, par une analyse séparée, devrait figurer dans les items « se déplacer à l'intérieur du logement » ou celui de « manipuler ses aides techniques ».* Pour garder une simplicité de remplissage du HANDI-AIDE pour la victime, il s'agit également de la translation en sens inverse bien que l'aspect situationnel n'est pas le même.

0 : Aucune difficulté

1 : Lenteur ou difficultés sans risque appréciable de chute

2 : C'est la nécessité de disposer d'un appui extérieur au plan horizontal tels que meuble, montants d'un lit, poignée suspendue au dessus de son lit, canne pour permettre tantôt de se redresser, tantôt de se translater sans risque appréciable de chute.

3 : Aide humaine partielle nécessaire tantôt pour se redresser, tantôt pour se translater, tantôt pour les deux, tantôt pour prévenir un risque appréciable de chute. A noter que si une aide technique est nécessaire pour se redresser et une aide humaine partielle pour se translater (ou inversement), la cotation sera à l'échelle de 3 car la présence de l'aide humaine sera effective pendant les deux.

4 : Aide humaine de substitution totale tantôt pour se redresser, tantôt pour se translater, tantôt pour les deux, tantôt pour prévenir un risque appréciable de chute. A noter que si une aide technique est nécessaire pour se redresser et une aide humaine totale pour se translater (ou inversement), la cotation sera à l'échelle de 4 car la présence de l'aide humaine sera effective pendant les deux.

7) « Passer de position assise à position assise » Définition : elle est large et souple pour s'adapter à une estimation d'aide humaine situationnelle et éviter à la victime de distinguer une multitude de micro-situations qui n'ont souvent aucun impact sur le temps de présence de l'aide humaine. Il s'agit de la micro-situation de se translater d'une position assise, par exemple dans son fauteuil roulant, à une autre position assise, par exemple celle d'un siège WC ou d'un siège d'une voiture automobile. *Il ne s'agit toutefois pas de la micro-situation de se mettre en position d'effectuer la translation : celle-ci, par une analyse séparée, devrait figurer dans les items « se déplacer à l'intérieur du logement » ou celui de « manipuler ses aides techniques ».* Pour garder

une simplicité de remplissage du HANDI-AIDE pour la victime, il s'agit également de la translation en sens inverse bien que l'aspect situationnel n'est pas le même.

0 : Aucune difficulté

1 : Lenteurs ou difficultés sans risque appréciable de chute.

2 : C'est la nécessité de disposer d'un appui extérieur pour se translater sans risque appréciable de chute.

3 : Aide humaine partielle nécessaire pour se translater ou pour prévenir un risque de chute appréciable.

4 : Aide humaine totale nécessaire pour se translater ou pour prévenir un risque de chute appréciable.

8) « Modifier sa position couchée ou assise » Définition : Il s'agit d'une définition large et souple mais qui exclut la notion micro-situationnelle de changer de support par une translation (un transfert). Il peut s'agir donc de la micro-situation isolée de se redresser en position assise lorsqu'on est allongé sur le sol ou dans son lit. Il peut s'agir de modifier sa position allongée dans son lit (latéralisation, retournement) ou dans son fauteuil pour la prévention d'escarres.

0 : Tous les changements peuvent être réalisés sans difficulté, sans prendre d'autres appuis que sur le support dans sa conception standard.

1 : Les manœuvres sont difficiles, la personne doit s'y reprendre à plusieurs reprises, ou bien elle le fait très lentement, ou encore ces manœuvres réveillent des douleurs.

2 : Un dispositif technique spécifique est nécessaire tel un système de suspension (dit « perroquet ») placé à la tête du lit, possibilité d'incliner le support sur lequel repose la personne, nécessité de prendre un appui extérieur (par ex : barrières de lit).

3 : Nécessité d'une aide humaine partielle.

4 : Nécessité d'une aide humaine totale.

9) « Passer de/à position assise à/de position debout » Définition : c'est la possibilité de passer de la position érigée assise à la position érigée debout, mais aussi inversement, sans avoir besoin d'autres points d'appui que ceux qui sont effectués sur le support même sur lequel repose le bassin. *Il ne s'agit toutefois pas de la micro-situation de se mettre en position de l'effectuer : celle-ci, par une analyse séparée, devrait figurer dans les items « se déplacer à l'intérieur du logement » ou celui de « manipuler ses aides techniques ».*

Il peut également s'aider des pieds et de leur appui sur le sol. Il est certain que la position assise et les difficultés qu'un sujet peut avoir à se relever sont conditionnées par le rapport entre les caractéristiques morphologiques du sujet et les caractéristiques physiques du siège.

Se relever du sol est différent de se relever d'une chaise. Il s'agit en fait de deux micro-situations différentes dans lesquelles la fonction passer de la position assise à la position debout s'exerce différemment. On touche ici un des aspects évoqué dans les « techniques du corps » de Marcel MAUSS, c'est-à-dire les façons différentes d'utiliser son corps au Maghreb, au Japon et en Europe.

Dans le contexte de l'étude en cours, on considère que la définition anthropologique de la position assise « à l'européenne » est de faire reposer les ischions sur le siège qui, pour un adulte, a un plateau situé à 45 cm au dessus du sol.

Pour un enfant, la hauteur du siège est proportionnelle à son âge, de telle sorte que ses pieds touchent le sol.

A la fin de cette réalisation situationnelle (fonctionnelle dans le HANDITEST), le sujet se retrouve en position debout, le tronc et les membres inférieurs étant perpendiculaires au sol ou tout au

moins dans la position qui s'en rapproche le plus pour un sujet donné : c'est le cas des sujets atteints d'une cyphose très importante du fait d'une polyarthrite rhumatoïde ayant mal évolué. Encore une fois, pour garder une simplicité de remplissage du HANDI-AIDE pour la victime, il s'agit de l'exécution dans le sens inverse.

0 : La manœuvre est exécutée sans prendre d'appui autrement que sur le support sur lequel est assis le sujet.

1 : La manœuvre est lente, difficile (torsions du cou), périlleuse (risque de chute), ou douloureuse.

2 : Il est nécessaire pour réaliser la manœuvre de disposer d'un appui pour exercer une traction (poignée suspendue) ou pour exercer une poussée (les bras d'un fauteuil ou tout autre appui).

3 : Il est nécessaire de se faire aider ponctuellement par une personne.

4 : La manœuvre est impossible, par exemple en raison d'une fracture récente, d'un malaise orthostatique, des raideurs en flexion de la hanche, ou bien il est nécessaire qu'une personne maintienne en totalité.

10) « Se maintenir en position debout » Définition : Il s'agit de se maintenir en position verticale de manière stable sans risque de chute.

0 : Aucune difficulté

1 : Gêne, douleur ou instabilité

2 : La position verticale stable peut être assurée à l'aide technique telle un appui ou une aide médicamenteuse (tel un traitement pour vertiges).

3 : La position verticale stable ne peut être assurée sans risque de chute que par une aide humaine ponctuelle.

4 : La position verticale stable ne peut être assurée sans risque de chute que par une aide humaine en permanence.

11) « Manipuler ses aides techniques » Définition : Tous les gestes nécessaires pour l'entretien, la réparation, le rangement, le transport etc... des aides techniques.

0 : Aucune difficulté

1 : Lenteur d'exécution, maladresse ou oublis.

2 : Nécessité d'une autre aide technique, telle un véhicule aménagé avec un chargeur de fauteuil roulant.

3 : Aide humaine partielle ou ponctuelle nécessaire, par exemple pour démonter un fauteuil roulant ou gonfler ses pneus, pour la réparation d'un contrôle environnement.

4 : Aide totale nécessaire pour la quasi-totalité des manipulations.

12) « Se déplacer à l'intérieur du logement » Définition : pouvoir accéder à toutes les parties du logement. L'item pourrait comprendre différentes micro-situations en fonction du niveau d'aménagement du logement : celle de se déplacer sur le plan horizontal, celle de monter ou descendre un escalier ou une pente.

0 : Il n'y a aucune difficulté.

1 : Il y a un inconfort, une instabilité ou une lenteur.

2 : Il y a utilisation d'une ou de plusieurs adaptations particulières (par exemple, un ascenseur individuel d'intérieur pour gagner un étage, des barres d'appui) ou bien un appareillage de marche, un fauteuil ou une canne.

3 : Il est nécessaire de disposer d'une aide humaine partielle, par exemple, pour aider à franchir une marche ou pour rassurer (phobie de chute ou de l'accident).

4 : Il est nécessaire de disposer d'une aide humaine totale, par exemple, pour monter ou descendre un escalier au lieu de combiner aide humaine plus aide technique matérielle (fauteuil roulant).

13) « Sortir et entrer dans son logement » Définition : pour pouvoir entrer et sortir de son logement, il est nécessaire de franchir non seulement la porte de celui-ci mais encore tout portail ou autre barrière de séparation entre l'espace privé et l'espace public.

0 : Aucune difficulté

1 : Lenteur, maladresse ou risque de chute.

2 : Utilisation d'une aide technique est nécessaire telle qu'un portail électrique.

3 : Aide humaine nécessaire pour aider à ouvrir une porte, franchir un obstacle ou pour rassurer (phobie de chute ou de l'accident).

4 : Impossibilité de quitter le domicile.

14) « Se déplacer à l'extérieur du logement » Définition : Il s'agit de **tout** déplacement à l'extérieur de l'espace privé par quelque moyen que ce soit. Il s'agit ainsi d'une catégorie à géométrie variable où l'expert devra porter une attention particulière car le déplacement pourrait se réaliser par la marche horizontale ou un la montée ou la descente d'un escalier ou d'une pente. Il peut s'agir d'un déplacement en véhicule privé ou en transport public. Il dépendra par surcroît du niveau d'adaptation de la ville en question aux personnes handicapées. Il dépendra également de la topographie de la ville, par exemple s'il existe des trottoirs trop élevés pour un fauteuil roulant ou de nombreuses montées et descentes : en effet, en fauteuil roulant manuel, on pourra facilement les descendre mais ne pouvoir les remonter pour rentrer chez soi ... Pour ce qui est de cet item, l'expert notera que le guide de remplissage du Handi-aide diffère sensiblement de celui du Handitest car pour le premier cet item concerne tout déplacement à l'extérieur du logement **y compris ceux pour aller et revenir du travail, des courses, d'un rendez-vous chez le médecin etc.**, alors que pour le deuxième, le déplacement à l'extérieur est compris dans les items relatifs au travail ou aux courses. Ce choix a été opéré afin que l'item du déplacement à l'extérieur ne soit pas « noyé » dans les autres items qui impliquent un tel déplacement afin que l'expert l'analyse de manière indépendante.

0 : Aucune difficulté.

1 : Lenteur, maladresse ou risque de chute appréciable.

2 : Aide technique nécessaire pour le déplacement à la marche (cane, déambulateur, fauteuil roulant) ou pour celui motorisé (véhicule aménagé).

3 : Une aide humaine ponctuelle est nécessaire, par exemple, dans le cas d'un fauteuil roulant, le pousser pour monter une pente aiguë, le stabiliser pour franchir un trottoir trop élevé ou le soulever (nécessitant l'aide de deux personnes), monter des marches dans un espace n'ayant pas de pente d'aménagement ou ouvrir une porte d'accès d'un commerçant.

4 : Une aide humaine constante ou quasi-constante est nécessaire.

15) « Faire ses activités domestiques » Définition : Il s'agit du ménage, du repassage, de la cuisine, de la vaisselle ...

0 : Pas de difficulté

1 : Lenteur, maladresse.

2 : Adaptation par une ou des aides techniques : par exemple, les plans de travail de la cuisine sont adaptés.

3 : Aide humaine partielle ou limitée à certaines tâches.

4 : Aide humaine totale.

16) « Faire ses courses » Définition : Assurer les courses alimentaires, vestimentaires ou autres nécessaires. Il s'agit du moment où on arrive sur les lieux commerciaux à celui où on les quitte. Le déplacement pour y arriver figure dans l'item « se déplacer à l'extérieur du logement ».

0 : Pas de difficulté.

1 : Lenteur, difficultés (caractère pénible) ou limitation dans les circuits.

2 : Adaptation, par exemple en se faisant livrer certaines denrées au domicile.

3 : Utilisation de l'aide humaine par exemple pour charger les courses ou les porter.

4 : Impossibilité. L'aide humaine est totale.

17) « Gérer son budget et ses activités administratives » Définition : il s'agit d'une définition large comprenant le fait de gérer à l'intérieur du logement ou à l'extérieur de celui-ci (chez le banquier, au bureau de poste, à la préfecture ...). Toutefois, comme pour l'item précédent, le déplacement pour y arriver figure dans l'item « se déplacer à l'extérieur du logement ». On entend par budget les dépenses usuelles domestiques : loyer, électricité, courses alimentaires, achat de vêtements. Les activités administratives comprennent celles telles que remplir une feuille d'impôt, remplir des papiers administratifs, envoyer des lettres à la poste.

0 : Aucune difficulté

1 : Quelques difficultés causes de quelques erreurs ou oublis mineurs.

2 : Nécessité d'une aide matérialisée par un dispositif de prélèvements automatiques sur les comptes bancaires ou un paiement anticipé des commerçants

3 : Aide humaine pour conseiller, surveiller pour réaliser ponctuellement une ou des opérations de gestion du budget ou d'une ou plusieurs activités administratives.

4 : Impossibilité absolue, quelqu'un d'autre doit le faire.

18) « Exercer une profession ou faire ses études » Définition : Tous les items de cette série sont communs à une activité professionnelle ou à une activité scolaire (à laquelle est assimilée une formation au sens de l'item). Il s'agit des relations propres sur le lieu de travail ou d'étude pour permettre d'analyser séparément cette micro-situation de celle, indépendante, de se rendre sur le lieu de travail ou d'étude. Aussi comme pour les deux items précédents, le déplacement pour y arriver figure-t-il dans l'item « se déplacer à l'extérieur du logement ».

La cotation 2 n'est guère facile à utiliser dans le cas des relations avec des personnes mais on peut y assimiler un emplacement spécifique dans la classe ou sur le lieu de travail.

La cotation 3, par contre, est plus adaptée : rôle des parents dans les contacts avec les professeurs, rôle des syndicats dans les contacts avec la hiérarchie.

0 : Il n'y a pas de difficulté.

1 : Il y a une gêne, une lenteur lors des activités.

2 : Tantôt il est nécessaire d'avoir recours à des aménagements du poste de travail ou du lieu des études ou de la formation, tantôt le travail, les études ou la formation ne sont possibles qu'après une reconversion.

3 : La présence d'un tiers est nécessaire pour aider ou surveiller.

4 : Impossibilité totale de travailler.

19) « S'occuper de sa famille ou de ses amis » Définition : Il s'agit du surcharge de travail en raison des responsabilités familiales tel que chercher les enfants à l'école, les aider avec leurs devoirs, aider un ami à déménager comme on aurait fait avant la survenance du handicap.

0 : Aucune difficulté.

1 : Gêne, lenteur, maladresse.

2 : Nécessité d'une aide technique, variable selon les circonstances.

- 3 : Aide humaine partielle.
- 4 : Impossible, l'aide humaine est totale.

20) « Avoir des relations avec sa famille ou ses amis » Définition : cet item globalise toutes les relations quotidiennes, relations affectives, relations sexuelles.

- 0 : Aucune difficulté particulière.
- 1 : Relations tendues, tensions, conflits, difficultés.
- 2 : Aménagements tels que séparation lors des vacances ou adaptations telles que limitation des échanges ou de rencontres.
- 3 : La présence d'un tiers est nécessaire pour faciliter ou établir la relation.
- 4 : Relations impossibles.

21) « Pratiquer ses loisirs » Définition : Il s'agit de toutes les formes de loisir incluant le sport, la télévision, la musique, le restaurant, les vacances et le tourisme etc...

- 0 : Pas de difficulté.
- 1 : Limitation des activités souhaitées.
- 2 : Adaptations particulières nécessaires, par exemple car de tourisme aménagé, sport aménagé.
- 3 : La présence d'un tiers est nécessaire.
- 4 : Aucune activité de loisir n'est possible.

22) « Gérer une situation gênante ou urgente » Définition : Il s'agit d'un item à vocation large pour comprendre toutes situations survenant de jour comme de nuit de caractère gênant ou urgent telles que de ramasser un objet tombé au sol, d'agir en cas d'urgence, d'augmenter ou baisser le chauffage, de se moucher, de se gratter, de chasser une guêpe de sa chambre en été ...

- 0 : Aucune difficulté.
- 1 : Lenteur, gêne ou maladresse.
- 2 : Aide technique telle que contrôle d'environnement.
- 3 : Aide humaine ponctuelle nécessaire.
- 4 : Impossibilité de gérer toute situation gênante ou urgente, aide humaine totale nécessaire.